

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2017-12-11 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 11<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Alain à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Mario Alain
Madame la conseillère :	Chantale Hamelin
Monsieur le conseiller :	Marc Rivard
Monsieur le conseiller :	Gérard Gilbert
Madame la conseillère :	Joëlle Genois
Monsieur le conseiller :	Gilles Bédard
Monsieur le conseiller :	Bruno Cormier

Monsieur Mathieu Gingras, directeur général et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

**Rés.2017-12-238**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2017
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
7. Dépôt de la liste des contributions électorales
8. Dépôt de la liste des arrérages
9. Calendrier des séances ordinaires 2018
10. Avis de motion et présentation du projet de règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2018
11. Adoption règlement 203 – modification à différents articles au règlement de zonage #116
12. Autorisation pour célébration de mariage

13. Formation des élus municipaux
14. Autorisation de paiement #1 et #2, réfection rues Paquin et des Écoliers
15. Autorisation de paiement #2, réfection rue St-Charles et chemin Neuf
16. Autorisation de paiement #2, réfection rue de la Grève
17. Autorisation de paiement #1, rue des Oies-Blanches
18. Autorisation de paiement #2, stabilisation du talus
19. Acceptation directive de chantier, réfection Hôtel de ville
20. Honoraires professionnels, Tetra Tech QI inc. – Étude préliminaire réservoir
21. Réparation de pavage
22. Contribution à la Résidence Portneuvienne
23. Permanence du directeur-général – monsieur Mathieu Gingras
24. Engagement d'un journalier
25. Renouvellement adhésion au programme d'aide aux employés
26. Entérinement du mandat de la Politique culturelle
27. Proposition de services, cession quai
28. Modification, nomination représentant MRC (2017-11-234)
29. Affectation au fonds de roulement, acquisition de Coopérative de solidarité de santé de Portneuf/St-Basile
30. Recommandation favorable pour la version révisée du schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC de Portneuf
31. Engagement de préposés à la patinoire
32. Autorisation, signataires de chèques
33. Dépôt du registre public des déclarations, élus municipaux
34. Comité embellissement et Comité culturel
35. Nomination des membres au Comité culturel
36. Nomination membre au Comité consultatif d'urbanisme
37. Nomination aux différents comités
38. Mandat Tetra Tech QI inc., mise à jour du plan d'intervention 2016
39. Achat équipement incendie
40. Fermeture de bureau, période des fêtes
41. Période de questions
42. Levée de l'assemblée

### **Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h40 Fin : 19h47

### **Dépôt du bordereau de correspondance**

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 11 décembre 2017 (du 14 novembre au 11 décembre 2017).

**Rés.2017-12-239**

### **Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2017**

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le procès-verbal du conseil de Ville du 13 novembre 2017 soit accepté tel que présenté.

**Rés.2017-12-240**

### **Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 1 178138.88 \$.

Liste des comptes à payer	156 276.46 \$
Liste des chèques émis	100 269.85 \$
Liste des chèques manuels	822 720.82 \$
Liste des chèques paiement direct	39 543.09 \$
Liste des paiements en ligne	1 198.55 \$
Dépôt salaires	58 130.11 \$

Je, Danielle M. Bédard, trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Danielle M. Bédard, trésorière

### **Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires**

Les déclarations des intérêts pécuniaires de messieurs Mario Alain, Marc Rivard, Gérard Gilbert, Gilles Bédard, Bruno Cormier et mesdames Chantale Hamelin, Joëlle Genois sont déposés au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 11 décembre 2017.

### **Dépôt de la liste des contributions électorales**

Madame la greffière dépose la liste des personnes physiques ayant versé une ou plusieurs contributions électorales dont le total dépasse 50 \$ à l'un ou l'autre des candidats (es) pour l'élection en date du 5 novembre 2017 (Messieurs Mario Alain, Jean Monfet, Marc Rivard, Gérard Gilbert, Evelin Auger, Gilles Bédard, Jean-François Bédard, Bruno Cormier et mesdames Anick Leclerc, Diane Godin, Chantale Hamelin, Joëlle Genois), le 11 décembre 2017.

### **Dépôt de la liste des arrérages**

La liste des personnes endettées pour taxes envers la municipalité est déposée au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 11 décembre 2017.

**Rés.2017-12-241**

### **Calendrier des séances ordinaires 2018**

**Considérant que** l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Portneuf, pour l'année 2018. Ces séances se tiendront le **2<sup>e</sup> lundi de chaque mois** et débuteront à **19h30** à l'**Hôtel de ville** sise au 297, 1<sup>re</sup> Avenue :

- 15 janvier (3<sup>e</sup> lundi)
- 12 février
- 12 mars
- 9 avril
- 14 mai
- 11 juin
- 9 juillet
- 13 août
- 10 septembre
- 9 octobre (mardi : congé Action de Grâce)
- 12 novembre
- 10 décembre

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la greffière conformément à la loi qui régit la municipalité.

### **Avis de motion et présentation du projet de règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2018**

Je, Chantale Hamelin, conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2018.

Le projet de règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2018 est présenté lors de la séance du 11 décembre 2017.

**Rés.2017-12-242**

**Adoption règlement 203 – modification à différents articles au règlement de zonage**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

**QUE** le règlement 203 « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin d'ajouter un alinéa à la sous-section 10.2.2, d'ajouter un paragraphe à l'article 11.1.4.2, modifier le paragraphe 2 de la sous-section 7.2.2, modifier le tableau du paragraphe 4 de la sous-section 7.2.4 » soit adopté.

**Rés.2017-12-243**

**Autorisation pour célébration de mariage**

**Attendu que** le Code civil du Québec, par l'article 366, permet de demander au Ministre de la Justice que soient désignés compétents pour célébrer des mariages et des unions civile les maires, les membres du conseil municipal ou de conseil d'arrondissement et les fonctionnaires municipaux;

**Attendu que** le maire précédent, monsieur Nelson Bédard n'est plus en poste depuis novembre 2017;

**Attendu que** la Ville de Portneuf a été sollicitée pour la célébration de mariages ou d'unions civiles;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf demande au Ministre de la Justice de désigner le maire de la municipalité, monsieur Mario Alain, célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la municipalité.

**Rés.2017-12-244**

**Formation des nouveaux élus municipaux**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** messieurs Mario Alain, Marc Rivard, Gérard Gilbert, Gilles Bédard, Bruno Cormier et mesdames Chantale Hamelin, Joëlle Genois soient autorisés à participer à la formation pour les nouveaux élus donnée par la Fédération Québécoise des Municipalités le 27 janvier 2018 (Les rôles et responsabilités des élus) et le 13 janvier 2018 (Le Comportement éthique) pour un coût maximal de 3 219.30 \$ taxes incluses.

**QUE** tous les frais de déplacements seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.2017-12-245**

**Autorisation de paiement#1 et #2, réfection rues Paquin et des Écoliers**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement #1 à Axco Aménagements inc. pour les travaux de réfection des rues Paquin et des Écoliers, tel que recommandé par Tetra Tech, au montant de 49 528.67 \$ taxes incluses.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement #2 à Axco Aménagements inc, pour les travaux de réfection des rues Paquin et des Écoliers, tel que recommandé par Tetra Tech QI inc. au montant de 288 434.10 \$ taxes incluses.

**QUE** ces dépenses soient affectées au règlement d'emprunt 199.

**Rés.2017-12-246      Autorisation de paiement #2, réfection rue St-Charles et chemin Neuf**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement #2 à Pax Excavations inc. pour les travaux de réfection d'aqueduc à la rue Saint-Charles et du chemin Neuf, tel que recommandé par Tetra Tech, au montant de 76 856.60 \$ taxes incluses.

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 199.

**Rés.2017-12-247      Autorisation de paiement #2, réfection rue de la Grève**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement #2 à Construction et Pavage Portneuf inc. pour les travaux de réfection de la rue de la Grève, tel que recommandé par Tetra Tech QI inc., au montant de 291 834.64 \$ taxes incluses.

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 199.

**Rés.2017-12-248      Autorisation de paiement #1, réfection de la rue des Oies-Blanches**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement #1 à Construction et Pavage Portneuf inc., pour les travaux de réfection de la rue des Oies-Blanches, tel que recommandé par Tetra Tech QI inc. au montant de 594 219.07 \$ taxes incluses.

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 199.

**Rés.2017-12-249      Autorisation de paiement #2, stabilisation du talus**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement #2 à Pagé Construction pour les travaux de stabilisation du talus riverain de la rivière Portneuf face au 1391 rue Saint-Charles, tel que recommandé par Environnement Nordique inc. au montant de 48 040.44 \$ taxes incluses.

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 191.

**Rés.2017-12-250      Acceptation directive de chantier, réfection Hôtel de ville**

Monsieur le maire Mario Alain quitte son siège et monsieur Bruno Cormier, maire suppléant préside la séance.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte la directive de chantier numéro 5 et autorise une dépense supplémentaire de 5 369.79 \$ taxes incluses.

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 190.

Monsieur le maire Mario Alain reprend son siège.

**Rés.2017-12-251      Honoraires professionnels, Tetra Tech QI inc – étude préliminaire réservoir**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 4 000 \$ taxes en sus pour finaliser le rapport d'étude préliminaire, compléter les études environnementales (étude écologique et phase 1) et produire un croquis et une estimation à jour pour l'implantation d'un nouveau réservoir d'eau potable en réseau.

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 198.

**Rés.2017-12-252      Réparation de pavage**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 6 775 \$ taxes en sus pour la réparation de pavage du côté sud de la route 138 et à la jonction avec la rue Lemay.

**Rés.2017-12-253      Contribution à la Résidence Portneuvienne**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte de verser la contribution de la Ville de Portneuf, à la Résidence Portneuvienne, du coût du programme de supplément au loyer dans le cadre du programme Accès Logis, au montant de 5 293.55 \$.

**Rés.2017-12-254      Permanence du directeur général – monsieur Mathieu Gingras**

**Considérant qu'**à la séance du 8 mai 2017, une résolution a été adoptée concernant l'engagement de monsieur Mathieu Gingras à titre de directeur-général;

**Considérant que** monsieur Mathieu Gingras dans le cadre de ses fonctions répond aux attentes de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal reconnaisse la permanence de monsieur Mathieu Gingras à titre de directeur général et le tout effectif au 5 décembre 2017.

**Rés.2017-12-255      Engagement d'un journalier**

**Attendu qu'**un poste de journalier a été affiché à l'interne le 13 octobre 2017 pour combler un poste laissé vacant suite à de nouvelles affectations à l'interne;

**Attendu qu'**un seul candidat admissible a postulé au poste et que ce dernier satisfait aux exigences de l'employeur au terme du processus d'embauche;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal retienne les services de monsieur Yoan Rochefort à titre de journalier aux conditions établies dans la convention collective à compter du 11 décembre 2017.

**Rés.2017-12-256      Renouvellement adhésion au programme d'aide aux employés**

**Considérant que** l'adhésion au programme d'aide aux employés prend fin le 31 décembre prochain;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf renouvelle l'adhésion au programme d'aide aux employés permanents offert par le Groupe Renaud pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 aux mêmes conditions.

**Rés.2017-12-257      Entérinement du mandat de la Politique culturelle**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf entérine le mandat octroyé à madame Jeanne Couture pour la rédaction de la Politique culturelle au montant de 8 750 \$ taxes en sus.

**QUE** cette dépense soit répartie dans les budgets 2016 et 2017.

**Rés.2017-12-258      Proposition de services, cession du quai**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 8 000 \$, taxes en sus, pour la proposition de services de Consultants Ropars Inc. concernant le suivi du dossier de la cession du quai de Portneuf – rapport technique sur les scénarios de réfection du quai (Programme cession des quais).



**Rés.2017-12-259      Modification, nomination représentant MRC (2017-11-234)**

**Considérant que** la résolution 2017-11-234 a été adoptée à la séance du 13 novembre 2017;

**Considérant** l’avis des avocats de la MRC de Portneuf, les municipalités devraient dorénavant procéder à la nomination d’un seul substitut au conseil de la MRC;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l’unanimité;

**QUE** monsieur Bruno Cormier, maire suppléant soit nommé représentant substitut pour la Ville de Portneuf auprès de la Municipalité régionale du comté de Portneuf.

**QUE** la présente abroge la résolution 2017-11-234.

**Rés.2017-12-260      Affectation au fonds de roulement, acquisition de la Coopérative de santé Portneuf/St-Basile**

**Considérant que** la résolution 2017-08-160 a été adoptée à la séance du 14 août 2017 (Achat du bâtiment appartenant à la Coopérative de solidarité de santé de Portneuf – St-Basile);

**Considérant que** le tout est pour le montant réel des dettes au moment de la transaction immobilière, ainsi que certains frais subséquents, jusqu’à concurrence d’un maximum de 55 000 \$;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l’unanimité;

**QUE** la dépense maximale de 55 000 \$ soit payée par le fonds de roulement sur 10 ans :

2018	5 500 \$	2023	5 500 \$
2019	5 500 \$	2024	5 500 \$
2020	5 500 \$	2025	5 500 \$
2021	5 500 \$	2026	5 500 \$
2022	5 500 \$	2027	5 500 \$

**Rés.2017-12-261      Recommandation favorable pour la version révisée du schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC de Portneuf**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l’unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf émette une recommandation favorable à l’égard de la version révisée du schéma de couverture de risque en sécurité incendie adoptée par la MRC de Portneuf.

**QUE** la Ville de Portneuf adopte le plan de mise en œuvre tel que transmis par la MRC de Portneuf en novembre 2017.

**Rés.2017-12-262      Engagement préposés à la patinoire**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l’unanimité;

**QUE** le conseil municipal retienne les services de madame Patricia Leclerc, messieurs David Gagnon, Philippe Doré, Michael Darveau Belleau, Keven Audet, Benoit Maltais, Patrick Trudel et William Alain comme préposés à la patinoire.

**QUE** les employés travailleront sur appel, sur des horaires de soir, de nuit ou de jour ainsi que de fin de semaine, sans qu'aucune heure ne leur soit garantie et aux conditions déjà établies dans la convention collective de travail.

**Rés.2017-12-263      Autorisation, signataires de chèques**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

**QUE** monsieur le maire et/ou monsieur le maire suppléant ainsi que la trésorière et/ou le directeur général soient les signataires autorisés, pour et au nom de la Ville de Portneuf, à signer tous chèques de la municipalité.

**Dépôt du registre public des déclarations, élus municipaux**

En vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le registre public des déclarations des élus municipaux, pour la période du 13 décembre 2016 au 11 décembre 2017 est déposé sans aucune inscription.

**Rés.2017-12-264      Comité embellissement et Comité culturel**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le Comité culture et Embellissement deviendront deux comités distincts soit : Comité d'embellissement et Comité culturel

**Rés.2017-12-265      Nomination des membres au Comité culturel**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** mesdames Karine St-Arnaud, Marie-Hélène Martin, Suzanne Claveau, Joane Audet, Cathy Raymond, Véronique Carbonneau et messieurs Pierre Choquette, Gaétan Morissette soient nommés membres au Comité culturel.

**Rés.2017-12-266      Nomination membre au Comité consultatif d'urbanisme**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** Jean Monfet soit nommé membre au Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Portneuf.

**Rés.2017-12-267      Nomination aux différents comités**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

**QUE** monsieur le conseiller Marc Rivard soit nommé représentant pour la Ville de Portneuf auprès du Comité consultatif d'urbanisme et que monsieur Bruno Cormier soit nommé substitut.

**QUE** monsieur le conseiller Gérard Gilbert soit nommé représentant pour la Ville de Portneuf auprès du Comité d'embellissement et que madame la conseillère Joëlle Genois soit nommée substitut.

**QUE** monsieur le conseiller Bruno Cormier soit nommé représentant pour la Ville de Portneuf auprès du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

**QUE** monsieur le conseiller Bruno Cormier soit nommé représentant pour la Ville de Portneuf auprès du Comité du développement durable et que madame la conseillère Chantale Hamelin soit nommée substitut.

**QUE** monsieur le conseiller Bruno Cormier soit nommé représentant pour la Ville de Portneuf auprès de la Table de concertation des aînés de Portneuf et que monsieur le conseiller Gérard Gilbert soit nommé substitut.

**QUE** madame la conseillère Chantale Hamelin soit nommée représentante pour la Ville de Portneuf auprès de la Table de concertation culture.

**QUE** madame la conseillère Joëlle Genois soit nommée représentante pour la Ville de Portneuf auprès du Comité de la politique familiale.

**QUE** madame la conseillère Joëlle Genois soit nommée représentante pour la Ville de Portneuf auprès du Comité Achat local.

**QUE** monsieur le conseiller Marc Rivard soit nommé représentant pour la Ville de Portneuf auprès du Comité Les Haltes du St-Laurent.

**QUE** madame la conseillère Chantale Hamelin soit nommée représentante pour la Ville de Portneuf au conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne et que madame la conseillère Joëlle Genois soit nommée substitut.

**QUE** madame la conseillère Chantale Hamelin soit nommée représentante pour la Ville de Portneuf auprès du Comité journal municipal et du site internet.

**QUE** madame la conseillère Chantale Hamelin soit nommée représentante pour la Ville de Portneuf auprès du Comité du quai et des terrains adjacents et que monsieur le conseiller Marc Rivard soit nommé substitut.

**QUE** monsieur le conseiller Marc Rivard soit nommé représentant pour la Ville de Portneuf auprès de la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina) et que monsieur le conseiller Gilles Bédard soit nommé substitut.

**QUE** monsieur le conseiller Bruno Cormier soit nommé représentant pour la Ville de Portneuf auprès de la CAPSA et que monsieur le conseiller Gérard Gilbert soit nommé substitut.

**QUE** madame la conseillère Chantale Hamelin soit nommée substitut pour la Ville de Portneuf auprès de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

**QUE** monsieur le conseiller Gérard Gilbert soit nommé substitut pour la Ville de Portneuf auprès du Comité du Parc naturel régional de Portneuf.

**Rés.2017-12-268 Mandat Tetra Tech QI inc., mise à jour du Plan d'intervention 2016**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 6 000 \$ taxes en sus à Tetra Tech QI inc. pour mettre à jour le plan d'intervention 2016.

**QUE** cette dépense soit affectée au TEC 2014-2018.

**Rés.2017-12-269 Achat équipement incendie**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 16 096.50 \$ taxes incluses pour l'achat d'une pompe portative.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 11 957.40 \$ taxes incluses pour l'achat d'un compresseur usagé avec cylindre et supports, le tout conditionnellement au dépôt de l'inventaire.

**Rés.2017-12-270 Fermeture de bureau, période des fêtes**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le bureau municipal soit fermé pour la période des Fêtes du 25 décembre 2017 jusqu'au 4 janvier 2018 à midi.

**Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h20 Fin : 20h30

**Levée de l'assemblée**

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20h31.

---

Maire

---

Greffière